

Rapport de la sous-commission des comptes 2019

Dicastère de M. Théo Bregnard (DICI), y compris présidence

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Silvia Locatelli PS, rapporteure
Monsieur Sven Erard Les Verts
Monsieur Cédric Haldimann PLR

La sous-commission s'est réunie le mardi 17 mars 2020 en présence du chef du dicastère M. Théo Bregnard, de l'assistante de direction du DICI Mme Anne Balmer et des chef-fe-s de services suivant-e-s :

- Centre 100, 110 et 121 : M. Daniel Schwaar (chancelier)
- Centre 126 : M. Giovanni Sammali (chef de service)
- Centres 420, 430, 435, 440, 445, 450 et 455 : MM. Alain Fournier (directeur de secteur) et Giacomo Laini (directeur administratif) pour l'École obligatoire
- Centre 500 : M. Cyril Tissot (chef de service) pour les Affaires culturelles
- Centres 501, 502 et 505 : Mme Sylvie Béguelin (directrice) pour les Bibliothèques de la Ville et les Archives communales
- Centres 510, 511, 512, 513, 514 et 515 : M. Régis Huguenin (conservateur du Musée international d'horlogerie), M. David Lemaire (conservateur du Musée des beaux-arts), M. Francesco Garufo (conservateur du Musée d'histoire) et M. Xavier Huther (directeur a.i. des institutions zoologiques et administrateur du dicastère)
- Centre 560 : M. Fernando Soria (administrateur des Infrastructures) pour les cultes

Remarques générales

Le chef du dicastère remercie les commissaires de leur présence et leur annonce en préambule, qu'en raison de la crise sanitaire Covid-19, il a été décidé que le directeur a.i. des institutions zoologiques et administrateur du dicastère ne serait pas présent toute la journée. La présentation de la chancellerie et du Musée d'histoire se feront par visio-conférence tandis que la direction de l'école ne sera représentée que par deux de ses membres.

Toujours en regard de cette situation, chaque chef-fe fait un état des lieux des mesures prises dans son service en préambule de la présentation des comptes.

100 – 110 – 121 – Chancellerie

Conseil général

La différence observée au niveau des comptes se situe au niveau des frais de réception, en raison de l'organisation de la cérémonie d'investiture du président du Grand conseil qui a eu lieu le 28 mai 2019.

Conseil communal

Les petits changements par rapport à l'année précédente concernent principalement la suppression de certains soutiens à des associations. D'autre part, le Conseil communal a poursuivi l'analyse de la problématique des surcharges géotopographiques afin de préciser les montants que la Ville serait en droit d'attendre.

Chancellerie

Concernant la Chancellerie, on peut constater une augmentation des mandats juridiques donnés à l'externe, surtout en deuxième partie d'année. La nomination d'un nouveau chef des Affaires juridiques réduira en partie le recours à des tiers.

126 – Service de la communication

L'année écoulée a été riche en événements, notamment tous ceux liés aux festivités du 10^e anniversaire de l'inscription à l'UNESCO (10^e UNESCO), pour lesquels a été engagé un chargé de promotion, notamment pour la recherche de soutien auprès de partenaires privés au nom de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit. Mais il faut également signaler la tenue d'autres événements sans lien avec l'UNESCO et plus spécifiques à la Ville, notamment la journée des portes-ouvertes de l'administration qui a passablement mobilisé le service, mais qui a été une expérience très positive.

Le chef du service de la communication rappelle que son équipe est aussi régulièrement sollicitée par d'autres services pour l'exécution de travaux ponctuels, de graphisme ou autres.

420 - 430 - 435 - 440 - 445 - 450 - 455 – EOCF

La direction revient sur le constat d'un report régulier de charges du canton sur les communes. Elle cite notamment sur ces dernières années : la diminution de la prise en charge d'élèves en classes d'accueil dès la rentrée scolaire d'août 2018; la fin de la prise en charge de la formation continue des membres de direction dès la rentrée scolaire d'août 2018; la suppression de la prise en charge des remplacements par la Caisse cantonale de remplacement et de la cotisation des enseignants dès le 1^{er} août 2017; la suppression de la décharge des enseignants qui suivent le master en pédagogie spécialisée dès la rentrée d'août 2019; la remise en question du subventionnement des mesures de remédiation en contradiction avec la politique intégrative du Canton et la politique éducative ambulatoire actuelle.

Par ailleurs, pour l'heure, le Canton n'entre toujours pas en matière sur l'introduction d'un indice social qui permettrait de tenir compte, dans le calcul des subventions, des conditions socio-économiques défavorables de la population de notre cercle scolaire en comparaison avec la moyenne cantonale. Ce refus intervient malgré nos interventions répétées auprès de

l'autorité cantonale et nos diverses pistes proposées (par exemple zone éducative prioritaire comme en France voisine ou enveloppe financière tenant compte non seulement du nombre d'élèves, mais de leur profil socio-économique comme dans le canton de Genève).

Au niveau de la masse salariale des enseignants, la baisse des effectifs et la fermeture de classes aux rentrées 2018 et 2019 ont été contrebalancées par une augmentation significative des appuis et soutiens divers dans les classes. En outre, l'Ecole a connu diverses augmentations de charges ces deux dernières années, suite à la diminution des enseignants non-titrés (suppression de la réduction salariale de 15% pour absence de titres pédagogiques), aux revalorisations salariales (par exemple en éducation physique) et surtout en fonction de l'impact de la politique intégrative du Canton et de l'évolution des situations d'élèves/familiales fragiles: soutien intensif temporaire (SIT), engagement d'assistants socio-éducatifs, mesures de co-enseignement, etc.

Une bonne nouvelle est à relever du côté des absences d'enseignants: celles-ci ont diminué nettement au cours de l'année 2018-19. Les mesures de soutien aux classes mentionnées ont vraisemblablement un lien avec ces diminutions et ont donc participé à des économies importantes dans les dépenses de remplacements d'enseignants.

Enfin, si l'on compare les comptes 2019 avec les comptes 2018, il faut tenir compte du montant total extraordinaire de 5.8 millions comptabilisé en 2019, au titre de notre contribution à l'assainissement de Prévoyance.ne, réparti entre les 3 cycles.

À noter encore qu'en cette période particulière, les commissaires remercient la direction des écoles et les enseignants pour tous les efforts fournis afin de permettre aux enfants de continuer leurs apprentissages à la maison.

500 – Affaires culturelles

Tout d'abord, le chef de dicastère annonce l'octroi de deux soutiens exceptionnels en 2019 en faveur d'Evaprod et de la Plage des Six Pompes qui ont tous les deux vécu une année difficile avec la rénovation du Temple de l'Abeille pour la première et un déficit pour la seconde. Vu leur engagement et leur importance pour notre ville, le Conseil communal se devait de les soutenir d'une manière ou d'une autre.

Le déficit de la Plage, qui a malheureusement été une surprise, s'explique par différents éléments, notamment par le fait que nombre de partenaires ayant soutenu de diverses manières l'association pendant des années ne peuvent plus le faire. Le chef de service et le chef du dicastère ajoutent que le problème ne vient aucunement d'une mauvaise gestion des organisateurs, mais bien de l'ampleur qu'a pris la manifestation au fil des ans et en faveur de laquelle ils attendent un plus grand soutien du Canton.

Ensuite, le chef de service explique avoir été très occupé les huit premiers mois de l'année par deux projets intégrés au 10^e UNESCO, l'embellissement des ascenseurs de la gare et le projet Hauteur-e-s du Temps. Il a également continué de travailler sur le projet Capitale culturelle suisse et, en fin d'année, il a participé à la préparation du tournage de la série Wilder.

501 - 502 - 505 – Bibliothèque de la Ville (BV) – Bibliothèque des Jeunes (BJ) – Archives

Bibliothèque de la Ville

Durant l'année 2019, la salle Charles Humbert a été rénovée et du mobilier y a été installé dans le but notamment d'y accueillir du public. Il y a eu également un grand nombre d'animations à la Bibliothèque de la Ville, comme par exemple les 40 ans du DAV et de l'espace musique qui a attiré un public nombreux et varié. Plusieurs publications sont sorties, comme par exemple la *Filmographie neuchâteloise*. La troisième enquête

photographique neuchâteloise est en cours de finalisation, ce qui représente une belle opportunité de se positionner dans les domaines de la conservation et de la mise en valeur de photographies.

La gratuité des prêts de CD et de DVD a déclenché une répercussion immédiate sur ceux-ci avec une hausse de 60%. On a également pu constater une hausse de 29% de la fréquentation des bibliothèques de la Ville, avec notamment 422 usagers journaliers en moyenne entre les trois sites.

Bibliothèques des jeunes

De nombreux événements ont été programmés dans le domaine de la médiation documentaire et culturelle dans les Bibliothèques des jeunes, avec l'accompagnement des jeunes à l'utilisation des tablettes numériques et des réflexions menées avec eux sur des thématiques comme l'homophobie et la transphobie. Le projet de rénovation douce de la Bibliothèque des jeunes de la rue de la Ronde est en cours d'élaboration, ceci afin d'y offrir un meilleur accueil à ses usagers.

Archives

La cheffe de service se félicite de l'engagement d'un archiviste à 60% et explique que quatre axes ont été privilégiés au niveau des archives :

- Le recensement des archives communales dans le cadre d'un futur centre d'archives commun avec l'État.
- L'assainissement des collections avec le nettoyage des archives historiques et l'achat l'année passée de déshumidificateurs en raison d'un été particulièrement chaud.
- La numérisation d'archives, comme par exemples les délibérations du Conseil communal.

- Le travail sur les archives courantes et intermédiaires avec des services pilotes qui mettent en place une arborescence informatique propre en utilisant l'application Archiclass fournie par l'État.

Au sujet du regroupement des archives communales et cantonales, le chef du dicastère précise que le projet se poursuit et qu'un bâtiment existant est à l'étude pour les accueillir. De son point de vue, il souhaiterait qu'un centre de compétences patrimonial y soit intégré ce qui apporterait une réelle valeur ajoutée au projet, mais cette vision n'est pas pleinement partagée par l'État.

510 – Services généraux des Musées

2019 a été une année de consolidation, avec beaucoup de chantiers dans les différents services et des mises aux normes au Bois du Petit-Château. Citons en particulier la participation au suivi des travaux du Musée des Beaux-arts. Le chef de service fait également part de l'achat d'un bus, en attente de livraison, qui sera fort utile et rendra plus simple et plus sûr le transport de matériel et les déplacements sur les divers chantiers.

511 - 515 – Musée d'histoire naturelle et Zoo du Bois du Petit-Château

Musée d'histoire naturelle (MHNC)

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Ancien Stand, les travaux de la commission de construction ont démarré après l'attribution du marché public à deux entreprises régionales. Du côté de la scénographie, un cahier des charges est en cours de finalisation et il s'agira de procéder prochainement à la mise au concours, a priori sur invitation, au marché public. En ce qui concerne le bail de La Poste, il est prolongé jusqu'au 31 janvier 2022. La plupart des collections spéciales a été reconditionnée et déplacée ou est en voie de l'être. Les grosses pièces, notamment, devront encore être traitées.

Zoo du Bois du Petit-Château (BPC)

Au niveau du personnel, l'année a été particulièrement compliquée (départs en retraites, réorientation de carrière...) et l'on peine à recruter du personnel qualifié. D'où un dépassement sur l'ensemble des charges de personnel, car il a fallu faire face à ces difficultés et compenser ces départs, la charge de travail (soins aux animaux) étant incompressible. Afin de décharger la responsable de secteur, le Conseil communal a également validé le recrutement d'un-e adjoint-e (en remplacement d'un poste de soigneur vacant), puis l'engagement d'un nouveau soigneur (dans le respect des taux d'activités disponibles).

Pour le reste, les travaux de mises aux normes selon l'Ordonnance sur la protection des animaux se poursuivent, notamment au vivarium, tout comme la finalisation du nouvel enclos pour les loutres cendrées.

512 – Musée d'histoire (MH)

L'augmentation des revenus assez conséquente démontre les efforts réalisés par le MH en 2019 qui a essayé d'être proactif dans la recherche de nouveaux moyens. L'exposition sur le sport a permis de toucher un public différent et son identité visuelle a par ailleurs été récompensée au niveau international. En termes de rayonnement, cela se traduit également par un important travail de médiation, ceci afin d'élargir et rajeunir le public du musée. L'équipe continue à travailler sur des projets portant sur le jeu, avec par exemple l'idée de créer un espace ludique de découverte de la ville et la mise en place d'un Cluedo géant. L'Escape room demeure un grand succès.

Au niveau des comptes, l'augmentation des revenus (scindée entre les entrées ordinaires et les prestations de service) permet d'obtenir un résultat final meilleur que le budget.

Le chef de dicastère souligne le dynamisme du conservateur et sa volonté d'avoir un musée en mouvement.

513 – Musée international d'horlogerie (MIH)

Le conservateur annonce une bonne année 2019, marquée par la stabilité de la fréquentation et du personnel. Beaucoup de grands projets ont été menés à leur terme, avec notamment trois expositions temporaires, l'une sur la Femtoseconde, l'autre sur les affiches publicitaires et la dernière sur la fabrique de cadrans Singer. Le bilan 2019 donne également la mesure de l'importance du MIH à l'extérieur, avec une quinzaine d'institutions qui ont présenté des objets de la collection du musée, dont un présenté à l'exposition Cartier au Palace museum de Pékin. À noter également la participation au 10^e UNESCO à travers le jeu de piste *Les Barons* et le dépôt de la candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art auprès de l'UNESCO. Dans cette perspective, une exposition photographique en collaboration avec le musée du Temps de Besançon est programmée pour fin 2020.

Un-e commissaire demande ce qu'il en est de l'étude de faisabilité de regroupement des trois musées; le chef du dicastère informe que le projet de davantage travailler en commun demeure et le fait d'avoir une boutique-caféteria digne des trois musées est toujours d'actualité. Cependant, l'étude faite sur un bâtiment proche du parc des musées n'a pas abouti, malgré la volonté présente, en raison de coûts de rénovation trop importants.

514 – Musée des beaux-arts (MBA)

L'année 2019 a été très importante pour le MBA, avec notamment l'engagement d'une conservatrice-adjointe sur laquelle le conservateur peut largement s'appuyer.

Quelques autres éléments très positifs, la première exposition temporaire de cette année sur Anita Molinero a été relevée par Le Temps comme un événement marquant du paysage contemporain suisse et cette artiste fait actuellement l'objet d'une rétrospective à Paris. L'été a vu s'achever les travaux du musée et en fin d'année, l'exposition Konrad Klapheck a été rachetée par un musée hollandais. Par ailleurs, la Fondation Nestlé pour l'art

a décidé d'octroyer un soutien conséquent au MBA pour son travail remarquable de programmation.

Le chef du dicastère souligne le travail rigoureux, précis et intelligent sur les expositions temporaires, mais également la volonté de revisiter les collections permanentes qui doit donner envie aux habitants de redécouvrir le patrimoine de leur ville.

560 – Cultes

Le chef de service n'a rien de particulier à signaler, si ce n'est qu'étant donné que le Grand Temple n'est pratiquement plus utilisé, il y a une économie sur les frais de conciergerie.

Le Conseil communal a ajourné la possibilité de reprendre le Grand Temple, afin d'éviter une charge supplémentaire à la Ville.

Un-e commissaire demande le détail des charges incombant à la Ville et à l'EREN. Le chef de service explique que l'EREN est propriétaire du bâtiment et que la Ville dispose d'une servitude pour l'utilisation de la tour et des cloches dont elle a la charge. Par ailleurs, le concordat définit que la Ville s'occupe de la conciergerie, du chauffage, de l'électricité et verse un montant forfaitaire dont l'origine reste obscure, mais qui est versé depuis 1942 et qui vise à couvrir l'indemnisation de logement aux pasteurs.

La rapporteure de la sous-commission
Silvia Locatelli